

TARIFS DIVERS AU 1^{ER} MAI 2009

SALLE DES FETES : (nettoyage compris)

Pour Caix :

- Assemblée Générale des Associations de Caix officiellement reconnues par le Conseil Municipal : Gratuit.
- Vin d'honneur de courte durée : 70 €.
- Habitants de Caix : Participation aux frais : 115 €
- Manifestation payante d'une association officiellement reconnue : Gratuit (mais électricité à charge).
- Electricité-Chauffage : Prix du kilowatt-heure : 0,10 € (0,75 € en E.J.P.).
- Acompte réservation : montant de la location.

Pour l'extérieur :

- Vente publique : 135 €.
- Vin d'honneur ou réunion de travail sans repas (courte durée : ½ journée) : 175 €.
- Réunion et repas personne physique et morale (longue durée) : 280 €.
- Estrade : 100 €.
- Electricité-Chauffage : prix du kilowatt-heure : 0,10 € (0,75 € en E.J.P.).
- Acompte réservation : montant de la location.

SALLE DU PATRONAGE : (nettoyage compris)

- 85 €uros pour les habitants de Caix.
- 155 €uros pour les personnes de l'extérieur.
- Electricité : 0,10 € le kilowatt-heure (0,75 € en EP).
- Acompte réservation : montant de la location.

CHAPITEAU COMMUNAL :

- **Pour les Particuliers de Caix :**
- Chapiteau sans plancher : 229 €.
- Chapiteau avec plancher : 335 €.
- Plancher seul : 107 €.
-
- **Pour l'extérieur :**
- Chapiteau sans plancher : 457 €.
- Chapiteau avec plancher : 610 €.
- Plancher seul : 229 €.

Location gratuite pour la première utilisation de l'année pour les Associations Locales et 114 € par h suite. Pour les Associations de l'extérieur : 457 € (montage et démontage assurés par la Commune : 77 €).

CIMETIERE : CONCESSIONS ET COLOMBARIUM :

- Concession simple nue (2m2) : 65 € et double (4m2) : 120 €.

COLUMBARIUM : JARDIN DU SOUVENIR :

Le caveau d'urnes : 230 €
La case 40X40X50 : 705 €

CHAISES ET TABLES :

Prêt gratuit par les Habitants de Caix ; l'utilisateur s'engageant à remplacer le matériel dégradé.

DROIT D'EMPLACEMENT :

Droit d'emplacement pour vente et déballage divers : 31 €.